



# Projet associatif 2024-2028

---

## Qui sommes nous

Nous sommes le club d'escrime de Poitiers et des communes attenantes. Nous proposons principalement trois armes (Fleuret, Epée et escrime artistique) avec une volonté de permettre à tous de pratiquer. Nous accueillons des escrimeurs de tous âges (de 5 à 90 ans) et de tous niveaux (débutants, loisirs, confirmés et compétiteurs).

## Objet

L'association a pour but de permettre à ses membres la pratique de l'escrime dans le respect des règlements de la F.I.E (Fédération Internationale d'Escrime) et de la F.F.E. (Fédération Française d'Escrime). En outre elle s'engage à développer la pratique de ce sport à Poitiers et dans ses environs. Dans ce cadre, elle met à disposition de ses adhérents, avec l'aide des collectivités, des installations techniques destinées à la pratique de l'escrime. Cette pratique se répartit entre l'entraînement, l'initiation, les loisirs et la compétition. Pour organiser et couvrir la gestion technique, l'Association a recours à au moins un maître d'escrime diplômé d'Etat.

## Notre histoire récente

Fondé en 1888, le club a participé à la création du Stade Poitevin en 1900. Dans l'histoire récente, le club a été marqué par le COVID mais a réussi à amortir les difficultés liées à cette crise.

En ce qui concerne l'organisation de compétitions, outre la tenue du championnat de la Vienne, en alternance avec les autres clubs du département et de circuits régionaux, le Stade Poitevin Escrime a réussi à faire grandir l'open de fleuret de Poitiers qui constitue désormais le tournoi d'avant saison du Grand Ouest (catégorie M13 à séniors). Les records de participations sont battus chaque année depuis la crise du COVID (plus de 300 participants en 2023). En outre le Challenge Charles Martel est devenu depuis deux ans un circuit national vétérans à l'épée. Compte tenu du grand nombre de participants, cette compétition se déroule dans les installations de l'Université de Poitiers (plus de 250 participants). Notre section d'escrime artistique a mis en place plusieurs représentations dans certains des hauts lieux du patrimoine poitevin avec en point d'orgue une représentation dans le palais des comtes de Poitiers ayant attiré près de 1500 personnes.

Le partenariat avec le comité départemental 86 a permis la création d'une section sportive au fleuret permettant à 15 jeunes âgés entre 13 et 20 ans majoritairement licenciés au stade Poitevin de parfaire leur pratique de l'escrime dans une logique de performance.

Depuis 2 ans, le club a ouvert des créneaux aux étudiants dans le cadre d'un partenariat avec le SUAPS de l'université de Poitiers. Il s'agit de créneaux mixtes où les étudiants participent aux cours avec les licenciés. 3 cours leur sont ouverts : fleuret compétition, fleuret loisirs, Escrime artistique  
Ce partenariat permet d'ouvrir le stade poitevin à de nouveaux publics tout en dynamisant les créneaux existants.

Affilié à la Fédération Française HandiSport depuis deux, le club a mis en place les conditions permettant d'accueillir un public souffrant de handicap. Un créneau de cours spécifique a été ouvert et nous encourageons la mixité handi/valide dans les cours.



## Etat des lieux en 2024

### Quelques chiffres

#### Licenciés et adhérents

Tous les adhérents du club sont licenciés à la Fédération Française d'Escrime. Certains d'entre eux sont licenciés dans un autre club de la FFE.

Nous avons 186 licenciés au club et nous comptons 191 adhérents.

Total hommes :128

Total femmes :66

Total moins de 18 ans : 99

Total plus de 18 ans 92

#### Les enseignants

Comme le veut nos statuts, le club est dans l'obligation de faire appel à des maîtres d'armes diplômés d'état.

Le club dispose de 8 enseignants et en compte 3 en formation :

2 Maîtres d'armes DEJPS

1 Bpjeps Escrime

2 Educateurs fédéraux

3 Animateurs fédéraux

3 en formation animateur

#### Arbitres

Chaque année le club forme plusieurs arbitres qui officient à différents niveaux de compétition. La formation à l'arbitrage est une étape importante dans le parcours de formations des tireurs. Nous insistons fortement les jeunes M15 à s'engager dans le parcours d'arbitre départemental.

2 arbitres nationaux

14 arbitres régionaux

13 arbitres départementaux

6 arbitres en formations

#### Dirigeants et bénévoles

Le club compte 11 personnes au sein de son comité de direction (7 hommes et 4 femmes). Nos statuts imposent une représentation minimum d'un sexe par rapport à l'autre (25%). Nous pouvons compter sur une équipe d'une trentaine de bénévoles qui nous aident lors de l'organisation de nos différentes manifestations (journées de promotion et de découverte, spectacle d'escrime artistique et compétitions sportives).

#### Volet éducatif

Les valeurs véhiculées par l'escrime sont : La maîtrise de soi, le courage et le respect.

Le club met l'accent non seulement sur les notions de plaisir et de performance mais aussi de respect des règles et des individus (adversaire, maîtres et arbitre). Ces notions sont inscrites au règlement intérieur.

Le club encourage les jeunes à participer à la vie du club tant en terme sportif (formation d'arbitres et d'enseignants) qu'en terme de gestion d'association. Régulièrement nous prenons un jeune en service civique sur des missions d'aide au développement de l'activité et de communication.

#### Volet social

**Le club met en place des actions afin d'intégrer le plus grand nombre de tireurs :**

- Handisport : nous intégrons un public handisport dans les cours de valides. Afin de mener à bien ce projet, le club a mis plusieurs choses en place :
  - o Acquisition de matériel spécifique, notamment des fauteuils
  - o Affiliation à la fédération française handisport



- Ouverture d'un créneau d'entraînement spécifique afin de parfaire la formation des tireurs handicapés pour les intégrer plus facilement dans les cours valides
- Participation annuelle à des actions de promotion en collaboration avec la municipalité, le comité départemental handisport et l'université de Poitiers
- Escrime au féminin : un programme spécial d'accompagnement des femmes a été mis en place depuis plusieurs années
  - Mise en place d'un cours d'escrime loisir débutants (60% de femmes)
  - Achat de matériel plus adapté à l'escrime féminine (armes d'escrime sportive et artistique plus légères, bustiers de protection, tenues spécifiques)
  - Mise en place d'un suivi spécial des compétitrices
- Accueil des étudiants du SUAPS
  - Ouverture gratuite de 3 cours par semaine pour les étudiants du SUAPS
  - Mise en place de notes d'escrime comptant dans le parcours de certaines filières

### Le club essaie de réduire le coût de la pratique dans la mesure du possible :

- Réductions pour les mineurs, les familles et les étudiants
- Mise en place d'un système de parrainage
- Location du matériel (gratuite pour les enfants de primaire la première année)
- Achat de matériel groupé (prise en charge d'une partie des frais de port)
- Mise en place d'ateliers pour apprendre aux tireurs et aux parents à entretenir et à réparer leur matériel.
- Réduction sur le prix de la cotisation pour les inscriptions en cours d'année
- Tarif réduit pour les étudiants du SUAPS prenant une licence après le premier semestre.

### Le club met en place des actions permettant de créer du lien entre les adhérents

- Action « Amène un copain » deux fois dans l'année
- Rencontre parents/enfants pour faire découvrir la pratique
- Fête annuelle du club
- Inclusion des parents dans la vie du club (bénévolat, formation à l'arbitrage)

### Le club s'inscrit dans une démarche de développement durable

- Minimisation des déchets non recyclables lors des compétitions et autres manifestations organisées par le club
- Organisation de covoiturage pour les déplacements en compétition
- Choix de produits locaux dans la mesure du possible

### Le club est un acteur du territoire et de la pratique

- Plusieurs membres sont élus au sein du comité départemental, du comité régional, de la fédération
- Participation aux animations sportives ou artistiques de la municipalité (journée de associations, journées du handicap, journées du patrimoine)
- Participation aux vacances du stade poitevin omnisport
- Organisation de portes ouvertes à la salle d'armes ouvertes à tous

### Volet sportif

Le club est ouvert 6 jours sur 7, chaque licencié peut accéder à au moins deux séances par semaine quelque soit son âge ou son niveau. Cela représente environ 960 heures de cours annuel. Sur chacun des cours il y a au moins un enseignant diplômé d'état.

### Planning indicatif des cours

- Lundi 18h30 – 21h30 Escrime Artistique / SUAPS artistique
- Mardi 18h00 – 21h00 Fleuret compétition
- Mercredi
  - 14h00 - 16h00 M13 - compétiteurs CD86



- 16h15 – 17h45 M7 - M11 débutants
- 18h00 – 19h30 M7 - M11 confirmés
- 19h30 – 21h30 Epée M15 à séniors
- Jeudi
  - 18h00 – 20h00 Fleuret groupe compétition / SUAPS compétition
  - 20h00 – 22h00 Débutants adultes / SUAPS découverte
- Vendredi
  - 18h30 – 20h30 Fleuret M13 à séniors
  - 20h00 – 22h00 Epée M15 à séniors
- Samedi
  - 9h30 – 11h00 Poussins et M11 confirmés
  - 11h00 – 12h30 Poussins et M11 débutants
  - 13h30 - 14h30 Handi escrime
  - 14h30 - 17h30 Escrime artistique - préparation des spectacles

### École d'escrime

La formation des jeunes tireurs est l'un des piliers de la politique sportive du club depuis plus de 10 ans. Chaque tireur des catégories M7 à M11 ont la possibilité d'assister à deux cours par semaine. Afin de leur permettre de progresser à leur rythme les cours ne sont pas complètement cloisonnés. Les M13 s'entraînent avec les M15 tous les vendredis. Les M11 les plus en avance peuvent assister au cours des m13 le mercredi et les débutants sont invités à intégrer les cours des confirmés dès qu'ils sont en mesure de le faire.

### Programme M13/M15 compétition

Le club a mis en place un programme spécifique pour les M13 et les M15 qui désirent se perfectionner et aller, à terme, sur les compétitions nationales (filière fédérale H2032). Les tireurs suivants ce programme peuvent venir aux entraînements de compétition avec les tireurs de la section sportive le jeudi soir.

### Section sportive fleuret

Depuis deux ans, le comité départemental en partenariat a mis en place une section sportive ouverte aux tireurs de M15 à sénior. Ces tireurs disposent d'au moins trois entraînements d'escrime par semaine, des séances de préparation physique hebdomadaires, de préparation mentale et de leçons individuelles hebdomadaires. Les séances sont encadrées par plusieurs maîtres d'armes professionnels (au moins deux à chaque séance). Le suivi médical des sportifs est effectué par le médecin du CREPS de Poitiers.

La section sportive a un partenariat avec l'un des lycées de Poitiers mais les tireurs sont libres de choisir leur établissement scolaire. Nos jeunes fleurettistes décrochent régulièrement des médailles aux championnats de France, comptent plusieurs sélections pour des épreuves de coupe d'Europe et de coupe du monde.

### Epée confirmés et compétiteurs

Le club anime un solide groupe d'épéiste sur les catégories M20, séniors et vétérans. Ils disposent de deux entraînements par semaine. Nos épéistes participent aux compétitions locales et nationales. Nos vétérans (plus de 40 ans) sont parmi les meilleurs français et ont décroché plusieurs médailles aux championnats de France.

### Organisation de compétitions

Le club organise plusieurs compétitions chaque année avec deux grands temps forts : l'open de fleuret en début de saison qui regroupe beaucoup de compétiteurs venus de toute la moitié ouest de la France et le Challenge Charles Martel qui est une étape du circuit national vétéran à l'épée. Ces deux événements rassemblent entre deux cents et trois cents tireurs chaque année. En fonction des années nous sommes aussi amenés à organiser des compétitions départementales et/ou régionales.



## Organisation de spectacle d'escrime artistique

Chaque année la section artistique organise plusieurs représentations soit lors d'évènements complètement organisés par le club (impromptus d'escrime au palais des comtes de Poitiers) soit en participant à des festivals ou à des journées spécifiques comme les journées du patrimoine.

## Volet économique

Les principales sources de revenus du club sont : les cotisations des adhérents (48%), les subventions (20%), les revenus issus des compétitions (5%) et les dons/mécénat (5%), vente (6%) remboursement avance tireur (8%).

Les charges du club sont réparties de la manière suivante : Salaires (49%), Cotisations (FFE, Ligue, CD) (16%), Matériel (17%), Déplacement (4%), Arbitrage (5%), Avance déplacement (7%).

Le budget annuel du club se situe autour des 85 000 euros.

## Analyse de la situation

### Forces

- Encadrement de qualité pour tous les publics
- Représentation au niveau des instances départementales, régionales et nationales
- Nombre de licenciés assez important représentant toutes les catégories d'âges
- Une salle d'armes équipées de 9 pistes de compétitions et de 7 inter-pistes d'entraînement

### Faiblesses

- Une trop grande dépendance aux subventions publiques
- Le manque de compétitrice féminine
- La trop grande taille de la région qui empêche nos déplacements de nos tireurs loisirs sur les compétitions régionales et les échanges avec les autres clubs pour les compétiteurs
- Le faible nombre de pratiquant handisport
- La qualité médiocre de la communication du club
- Le coût des déplacements, de l'arbitrage et du matériel
- Le vieillissement du groupe d'épée

### Opportunité

- Développement de l'escrime en relation avec le comité départemental et la ligue régionale
- Développement des sources de revenus annexes sur les territoires (escrime en entreprise, escrime santé)
- Développement de l'escrime scolaire (2h de sport au collège)
- Développement de l'épée pour les jeunes
- Développement de l'escrime handisport avec le soutien de la FFH

### Menaces

- Perte de maître d'armes
- Perte de licenciés
- Baisse des subventions
- Baisse du mécénat
- Augmentation des coûts (matériel, déplacement)

## Objectifs et plan d'action 2024-2028

### Environnement sportif

| OBJECTIFS  | ACTIONS  | MODALITES D'EVALUATION  | BESOINS (financier, humain, matériel,...)  |
|--|--|---|--|
| Objectif 1<br>Développer la pratique               | Améliorer l'accueil des adulte loisir et des jeunes  | Chaque année calcul de la progression du nombre de licencié et du taux de renouvellement catégorie par catégorie.   | - Maitre d'arme,<br>- Salle spécialisée,<br>- Matériel de qualité et en état de marche   |
|  | Diversifier l'activité en proposant de l'escrime sportive et de l'escrime artistique           | - Nombre de licenciés dans les deux disciplines,<br>- évaluation du taux de satisfaction des licenciés par des enquêtes internes,<br>- taux de participation au gala d'escrime artistique du club | - Maitre d'armes d'escrime de spectacle<br>- Armes de spectacle  |
|  | Développer l'épée pour les jeunes à partir de la catégorie M13                                 | - Nombre de jeunes tireurs participant aux compétitions Nouvelle Aquitaine en M13 et en M15   | - Maitre d'arme,<br>- Epées lame 2   |
| Objectif 2<br>Améliorer les performances sportives | Mise en place d'un groupe compétition disposant de séances d'entraînements spécifiques         | - Nombre de sportifs qualifiés aux championnats de France<br>- Nombre de champions régionaux et départementaux<br>- Nombre de jeunes participants aux compétitions régionales                     | -Heures de maitres d'armes (700h)<br>-Bénévoles accompagnant (500h)<br>-Matériel d'escrime<br>-Frais de déplacement et d'hébergement |
|  | Mise en place de stages dans les clubs français les plus performants                           |   |  |
|  | Accompagnement des sportifs par des enseignants diplômés dès les plus petites catégories d'âge |   |  |



|  |  |  |                        |
|--|--|--|------------------------|
| Objectif 3<br>Former des arbitres et des enseignants | -Former des arbitres départementaux et régionaux   | - Nombre d'arbitres diplômés<br>- Nombres de jeunes (13 – 18 ans) en formation                     |                        |
|  | - Trouver et former des jeunes (à partir de 17 ans) à l'enseignement de l'escrime en collaboration avec la ligue régionale | - Nombre de personnes en formations<br>- Nombres d'heures d'accompagnement par les maitres d'armes | - Maitre d'arme (100h) |

### Environnement éducatif

| OBJECTIFS                          | ACTIONS   | MODALITES D'EVALUATION   | BESOINS (financier, humain, matériel,...)                  |
|------------------------------------|---|--|--|
| Objectif 1<br>Formation des jeunes | -Accueil des jeunes à partir de 6 ans en l'heure offrant plusieurs séances dans la semaine  | - Nombre d'enfants entre 6 et 12 ans<br>- Taux de renouvellement dans ces catégories d'âge<br>- Nombre d'enfants participants au tournoi de Noël | - Maitre d'arme (175h)<br>- Matériel éducatif              |
|                                    | - Accueil des adolescents débutants en leur offrant une vraie place dans l'association et en leur proposant des rencontres sportives adaptées à leur niveau | - Taux de renouvellement des nouveaux licenciés de cette catégorie d'âge   | - enseignant dédié sur un des deux créneaux d'entraînement |



## Environnement social

| OBJECTIFS   | ACTIONS   | MODALITES D'EVALUATION   | BESOINS (financier, humain, matériel,...)  |
|---|---|--|--|
| Objectif 1<br>Développement de l'escrime féminine                   | Journée d'escrime féminine avec initiation à l'escrime sportive et artistique   | Nombre de nouvelles licenciées et taux de renouvellement des licences féminines d'une année sur l'autre  | Maitre d'arme (8h),<br>Salle,<br>Publicité pour faire connaître l'action                               |
|   | Mise en place d'un encadrement spécifique pour aider les jeunes filles à accéder à la compétition et au haut niveau   | Nombre de filles qualifiées pour les championnats de France dans leur arme et dans leur catégorie  | Maitre de d'armes pour l'entraînement et l'accompagnement en compétition (50h)<br>Armes et protections |
| Objectif 2<br>Développement de l'escrime handisport                 | - Journée spécifique de découverte de l'escrime handisport  | - nombre de participants<br>- nombre de personnes souhaitant s'inscrire au club  | - Maitre d'arme spécialisé (8h)<br>- Matériel spécifique   |
|   | - Ouverture d'une section handisport  | - nombre de pratiquants<br>- taux de renouvellement  | - Maitre d'arme spécialisé (50 h)<br>- Matériel spécifique<br>- armes et tenues                        |
| Objectif 3<br>Développement de l'escrime universitaire              | - Créneaux ouverts aux étudiants du SUAPS<br>- Intégrer de l'escrime dans le cursus STAPS de l'université de Poitiers | - Nombre d'étudiant inscrits au SUAPS escrime<br>- Nombre d'étudiant prenant une licence au club<br>- Nombre d'étudiant en licence STAPS ayant suivi le cursus Escrime | - Maitre d'arme spécialisé (150h)<br>- Matériel spécifique   |
| Objectif 4<br>Améliorer la communication interne et externe du club | - Mettre en place une vraie cellule de communication au sein du club  | - Nombre de pages vues sur le site et sur les réseaux<br>- Nombre de contenus publiés  | - Bénévolat (200h)<br>- frais d'hébergement  |



## Environnement économique

| OBJECTIFS   | ACTIONS   | MODALITES D'EVALUATION                               | BESOINS (financier, humain, matériel,...) |
|---|---|--|---|
| Objectif 1<br>Développer le mécénat et le sponsoring      | - création d'une plaquette d'information à destination des entreprises  | - nombre de mécènes<br>- montant des dons            | - bénévolat (30h)<br>- imprimerie         |
|   | - élaboration d'une offre de services aux entreprises avec des tarifs progressifs (séances d'escrime sportive ou artistique pour le personnel ou les clients) | - Nombres de sponsors                                | - bénévolat (30h)<br>- imprimerie         |
| Objectif 2<br>Pérennisation de l'emploi du maitre d'armes | - mise en place de cours d'escrime dans le cadre périscolaire   | - nombre de convention entre des écoles et le club   | - maitre d'arme<br>- matériel             |
|   | - Mise en place du projet 2h de sport au collège  | - nombre de convention entre des collèges et le club | - maitre d'arme<br>- matériel             |
|   |   |  |   |